

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION n° 2020.00181
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21/09/2020

Politique	-	Dossier n°	CM-000160
Commission	Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux		
Direction en charge	Ressources Humaines		
Objet	Mise à disposition à temps complet de Mme R. EYMARON auprès de l'association Mémorial de la Résistance et de la Déportation - Convention - Approbation.		

Président **M. Gaël PERDRIAU, Maire**

Date de convocation du Conseil : **11/09/2020**

Compte rendu affiché le : **22/09/2020**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

Présents

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES (2), Mme Siham LABICH, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Patrick MICHAUD, Mme Nicole PEYCELON, M. Paul CORRIERAS, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Frédéric DURAND, Mme Nadia SEMACHE, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Pascale LACOUR, M. Charles DALLARA, Mme Brigitte MASSON, M. Denis CHAMBE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Claude LIOGIER, Mme Delphine JUSSELME, M. Lionel BOUCHER (Présent jusqu'au point n°88 de l'ordre du jour), Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Maryse ZOFFO, M. Jacques PHROMMALA, Mme Marie-Jo PEREZ, M. Jean-Noël CORNUT, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Dominique MANIN, M. Alain SCHNEIDER, M. Georges HALLARY, M. Jacques GUARINOS, M. Robert KARULAK, Mme Catherine ZADRA, Mme Véronique FALZONE, M. Abdelouahb BAKLI, Mme Brigitte REGEFFE, M. Thierry NITCHEU, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Catherine GROUSSON, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Anne-Sophie RIOU, Mme Diarra KANE, Mme Laura CINIERI, Mme Fanny RIVEY, M. Tom PENTECOTE, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Danielle TEIL, M. Jean DUVERGER, Mme Christel PFISTER, M. Olivier LONGEON, M. Michel NEBOUT, M. François BOYER, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Ali RASFI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Julie TOKHI, M. Pierrick COURBON, Germain COLLOMBET

Secrétaire de séance

Mme Maryse ZOFFO

■ **Rappel et références**

L'association « Mémorial de la Résistance et de la Déportation », créée en 1999, a pour objet de conserver, valoriser et transmettre le patrimoine relatif à la Seconde Guerre Mondiale dans la Loire, et plus particulièrement à la résistance et à la déportation.

Le fonctionnement du Mémorial nécessite la présence de deux agents permanents : l'un pour organiser plus particulièrement les visites et l'autre pour accueillir le public.

■ **Motivation et opportunité**

Le Mémorial prend en charge le recrutement du salarié chargé d'organiser les visites. Par contre, il a été convenu entre l'Association et la Ville de Saint-Étienne le principe de la mise à disposition d'un agent municipal auprès du Mémorial pour assurer l'accueil du public.

Par délibérations n° 394 du 3 novembre 2014 et n° 282 du 18 septembre 2017, la Ville de Saint-Étienne a mis à disposition à temps complet auprès du Mémorial un agent municipal, Mme Roselyne EYMARON, du 11 août 2014 au 10 août 2020 inclus.

La convention arrivant à son terme le 10 août 2020 au soir, il convient de la renouveler pour une nouvelle période de trois ans du 11 août 2020 au 10 août 2023 inclus, renouvelable par reconduction expresse.

■ Contenu

Mme Roselyne EYMARON est mise à disposition sur la base d'une convention individuelle précisant les modalités d'application de la mise à disposition entre les deux organismes et par laquelle l'association s'engage à rembourser les traitements et charges correspondants de l'agent sur la base d'un titre de recettes émis semestriellement par la Ville de Saint-Étienne.

L'agent mis à disposition aura pour missions de :

- accueillir le public
- assurer le secrétariat : courrier (réception, rédaction, expédition), calendrier des visites des groupes et des activités pédagogiques, mails (réception, expédition), et mailing aux adhérents, aux institutions et aux professeurs
- assurer le relationnel avec les bénévoles, les témoins résistants et déportés, les enseignants et intervenants extérieurs, les institutions et collectivités territoriales
- aider à l'encadrement des élèves et à l'animation des groupes d'élèves

Cette mise à disposition doit prendre la forme d'une convention jointe à la présente délibération.

■ Maîtrise d'ouvrage

■ Point financier

TABLEAU DE FINANCEMENT

Origine des fonds TTC (1)	Investissement		Fonctionnement	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)			39 450 € (Dépense : coût annuel de l'agent)	
Département				
Région				
État				
Europe				
SEM				
Autre				39 450 € (Recette de mise à disposition)
Total des coûts et montants perçus par la Ville	0,00 €	0,00 €	39 450,00 €	39 450,00 €
Charge nette Ville		0,00 €		0,00 €

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

■ Proposition

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :

- approuver la mise à disposition à titre onéreux (conformément aux dispositions du décret n°2008-580 du 18 juin 2008) d'un agent municipal auprès de l'association « Mémorial de la Résistance et de la Déportation »,

- approuver la convention avec cette association réglant les modalités de cette mise à disposition,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, adjoint ayant reçu délégation, à signer cette convention dont un exemplaire restera annexé au présent dossier ainsi que tous les actes afférents,
- imputer la dépense et la recette :

Imputation budgétaire	Investissement				Fonctionnement		
	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)	N° Opération	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)
Dépenses					2020 à 2023	'012	6411 et suivants
Recettes					2020 à 2023	70	70848

■ Décision

Proposition adoptée

59 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

Détail des votes

Votes pour

M. Gaël PERDRIAU , M. Gilles ARTIGUES , Mme Siham LABICH , M. Jean-Pierre BERGER , Mme Nora BERROUKECHE , M. Patrick MICHAUD , Mme Nicole PEYCELON , M. Paul CORRIERAS , Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE , M. Frédéric DURAND , Mme Nadia SEMACHE , M. Marc CHASSAUBENE , Mme Marie-Christine BUFFARD , M. Samy KEFI-JEROME , Mme Pascale LACOUR , M. Charles DALLARA , Mme Brigitte MASSON , M. Denis CHAMBE , Mme Nicole AUBOURDY , M. Claude LIOGIER , Mme Delphine JUSSELME , M. Lionel BOUCHER , Mme Marie-Eve GOUTELLE , Mme Maryse ZOFFO , M. Jacques PHROMMALA , Mme Marie-Jo PEREZ , M. Jean-Noël CORNUT , M. Jean-Pierre KOTCHIAN , Mme Dominique MANIN , M. Alain SCHNEIDER , M. Georges HALLARY , M. Jacques GUARINOS , M. Robert KARULAK , Mme Catherine ZADRA , Mme Véronique FALZONE , M. Abdelouahb BAKLI , Mme Brigitte REGEFFE , M. Thierry NITCHEU , Mme Laurence RICCIARDI , Mme Catherine GROUSSON , M. Gabriel DE ALMEIDA , Mme Anne-Sophie RIOU , Mme Diarra KANE , Mme Laura CINIÉRI , Mme Fanny RIVEY , M. Tom PENTECOTE , Mme Cyrine MAKHLOUF , Mme Danielle TEIL , M. Jean DUVERGER , Mme Christel PFISTER , M. Olivier LONGEON , M. Michel NEBOUT , M. François BOYER , Mme Isabelle DUMESTRE , M. Ali RASFI , Mme Laetitia VALENTIN , Mme Julie TOKHI , M. Pierrick COURBON , Germain COLLOMBET

Pour Extrait
Le Maire

Gaël PERDRIAU